République Française

MAIRIE DE BRIGNOLES
Service Vie Associative

Brignoles, le 8 octobre 2013

Compte-rendu de la réunion du Conseil Local de la Vie Associative

Date : Vendredi 4 octobre 2013
Objet: Réunion 4/2013

Secrétaire de séance : Raymond GOUADON

Présents :
Pour les associations :

- *Giovanni IAQUINTI pour FAMACE Compagnie*
- *Sandrine IAQUINTI pour FAMACE Compagnie*
- *Cédric MARC, pour le Badminton*
- *Laura LAUNAY, pour les Séniors du Carami*
- *Véronique MOUREN pour l'Athletic Basket Club*
- *Jean-Jacques BARBERO pour le GADAB et les Donneurs de Sang Bénévoles*
- *Bernard TASSY pour le GADAB et les Donneurs de Sang Bénévoles*
- *Léopold FELIO pour les Engagés Volontaires et Anciens Combattants*
- *Marie MANTI pour l'AREP*
- *Jean-Marc BONATI pour l'ASEPARG*

Représentants Mairie :

- *Emilie VALEANI, Directrice du Pôle Solidarités et Cohésion Sociale*
- *Raymond GOUADON, Service Vie Associative*

Pour les élus :
Djamila MEHIDI, Adjointe Déléguée à la Vie Associative et élue au CLVA

Absents excusés :
Pour les associations :

- *Jean-Jacques BARBERO pour le GADAB et les Donneurs de Sang Bénévoles*

Ordre du jour :

- ***1/ Point sur les manifestations***
- ***2/ Questions diverses***

Début de réunion à 18h30

Préambule

En introduction, Djamila MEHIDI, Adjointe à la Vie Associative, souhaite la bienvenue à tout le monde et remercie les personnes présentes de l'intérêt porté à la démocratie locale dans leur cité.

Par ailleurs, elle tient à faire un point sur la situation concernant les gymnases. La situation s'est compliquée avec la fermeture du gymnase Jean MOULIN au début du mois de septembre en raison de l'effondrement d'une partie du plafond et ce, probablement jusqu'à la fin de l'année civile. Elle informe l'assistance de la réouverture, à compter du 15 octobre, du gymnase de la halle des sports, situé au complexe du vabre. Cela, dans le but de soulager les associations de Hand-Ball et de Badminton actuellement relogées aux gymnases Raynouard et Jean Jaurès.

Cédric MARC, au nom de l'association du Badminton, fait part des incidents survenus le jeudi soir, à 20h00, au gymnase Jean Jaurès pendant le cours de badminton prévu de 18h00 à 22h00. Des jeunes ont pénétré dans le gymnase pour jouer au football en accès libre. Après négociations, le club est parti à 21h30. Un courrier va être adressé à Monsieur Le Maire rapportant ces incidents et une main courant a été déposée le lendemain à la Police Municipale. Le club a pris la décision de quitter le gymnase tous les jeudis soirs à 20h00.

La commune est saisie de l'affaire. Des médiateurs seront présents tous les soirs au gymnase ainsi qu'une patrouille de la Police Municipale prête à intervenir, aidée de la gendarmerie si besoin est. Monsieur Le Maire, accompagnée de Madame Emilie VALEANI, s'est rendu au gymnase Jean Jaurès vendredi 4 octobre 2013, à 19h30, dans le but de rassurer les associations de la surveillance du lieu à l'intérieur comme aux abords du gymnase.

Le porte parole, Giovanni IAQUINTI, remercie à son tour les personnes présentes. Pour sa rentrée, le CLVA va s'orienter sur les manifestations du mois de décembre.

1/ Point sur les manifestations

Les manifestations portées par le CLVA et soutenues par la commune au mois de décembre sont : le téléthon et la fontaine aux jouets.

A/ **Le téléthon**

Prévu du vendredi 6 décembre à partir de 19h00 au samedi 7 décembre, 20h00, le programme du téléthon sera « bâti » sur le modèle de l'année précédente, à savoir :

Le vendredi soir, lancement à 19h00 du téléthon au hall des expositions. Pour l'animation intérieure :

- un spectacle est prévu mais le contenu est à déterminer : spectacle de magie ? d'humour ? concert rock ? Gala de danse ? Soirée de jeunes talents ? Le prix d'entrée est fixé à 2,00 €.
- buvette intérieure tenue par le maintien en forme (vente de gâteaux).

Pour l'animation extérieure :

- marche organisée par le club des randonneurs du hall vers les censiés, encadrée par la Police Municipale.
- buvette extérieure tenue par la FNACA.
- Animation sportive par l'association COURT FOREST.

Le vendredi, à 19h00, au gymnase du lycée Raynouard :

- tournoi sportif organisé par le Basket.

Le samedi matin :

- vente de gâteaux par l'association du Maintien en forme et des pains au chocolat offerts par LAFITAU au marché par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles. (emplacement à la gare routière à communiquer au placier Daniel CONTI)

Le samedi, toute la journée :

- Animations au Supermarché CASINO, partenaire avec la commune de la manifestation : Vente de gâteaux par la Croix rouge et les Donneurs de Sang Bénévoles, course relais inter-génération par l'USEP de Jean Jaurès 1, balade en moto par l'association de Goldwing…
- Tyrolienne par le Club Alpin Français sur les berges du carami (traversée de la rivière)

Le samedi, à partir de midi :

- au hall des expositions : à midi, repas organisé par le CLVA.
- A partir de 14h00, « téléthon dansant » animé par Jack WAG.
- A 20h00, apéritif de clôture offert par la commune aux associations

Même si le programme est construit, beaucoup d'incertitudes persistent :
L'animation du fil rouge est à déterminer tout comme la tombola, l'animation du vendredi soir et le repas du midi, pris en charge depuis 3 ans par le badminton.

Afin de finaliser l'organisation de cette manifestation et d'être dans le partage des idées, une réunion pour l'ensemble des associations est prévue le mercredi 23 octobre 2013, à 18h30 au cinéma rural.

B/ La Fontaine aux Jouets

La manifestation est prévue ***le samedi 14 décembre 2013***. Le média radio France Bleu Provence sera présent, en direct, et la comédienne Anne DECIS, (Luna dans la série télévisée « Plus belle la vie ») reviendra nous rendre visite.
Le CLVA ne souhaite plus redistribuer les jouets récoltés et souhaite réduire la tranche d'âge (pour les 0/8 ans au lieu des 0/12 ans).
Pour le reste, l'organisation en amont sera effectuée par le service de la Vie Associative. Il sera chargé, comme l'année passée, de réunir les associations caritatives afin de connaître le nombre d'enfants, par tranche d'âge et par sexe, à répertorier pour la redistribution des jouets.
La communication de l'évènement sera assurée par le service de la communication de la commune.
Le 14 décembre 2013, la fontaine Carami sera vidée pour que les enfants de la commune puissent y déposer les jouets. Ces derniers seront acheminés vers la grange où une équipe de bénévoles sera chargée de les trier et de les classer, tout au long de la journée.
Le marché de Noël sera inauguré ce jour là sur la place Carami à partir de 17h00 par une fanfare. En réunion de coordination entre les services de la commune, la place de « la fontaine aux jouets » au milieu du marché de noël a été évoquée et prise en compte. Même si l'évènement ne durera qu'une journée, il profitera de l'animation de noël de la ville.
A partir du 16 décembre, les bénévoles se regrouperont à la grange autant de jours que nécessaires afin de « préparer » pour chaque enfant un jouet.

Le jour de la réunion du 23 octobre 2013 en faveur du téléthon, sera aussi l'occasion d'évoquer la manifestation de la fontaine aux jouets, en seconde partie, car il faut mobiliser le maximum de bénévoles associatifs le jour de la récolte.

2/ Questions diverses

Pas de questions.

Fin de la réunion à 20h30